

## Mines de Rammelsberg (Allemagne)

No 623

### 1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Allemagne
<i>Nom du bien :</i>	Mines de Rammelsberg et ville historique de Goslar
<i>Lieu :</i>	Basse-Saxe
<i>Inscription :</i>	1992

#### *Brève description :*

Les mines de cuivre, de plomb et d'étain de la montagne du Rammelsberg, dans le massif du Harz, ont été en exploitation continue depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1980. Elles offrent un témoignage exceptionnel des installations et des pratiques minières en Europe, tant en vestiges de surface que souterrains, notamment durant le Moyen Âge et la Renaissance.

Située près des mines de Rammelsberg, la ville de Goslar a tenu une place importante dans la Ligue hanséatique en raison de la richesse des gisements de métaux de Rammelsberg. Du Xe au XII<sup>e</sup> siècle, elle est devenue l'un des sièges du Saint Empire romain germanique. Son centre historique, datant du Moyen Âge, est parfaitement préservé et comprend environ 1 500 maisons à colombage datant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2. PROBLÈMES POSÉS

#### *Antécédents*

Le bien a été initialement défini par deux entités jugées complémentaires dans leurs valeurs et leurs significations. Elles sont géographiquement très proches mais distinctes : la mine de la montagne du Rammelsberg, au sud, et la ville de Goslar, au nord. Une bande étroite comprenant un quartier d'habitations les sépare, alors qu'une partie de leurs délimitations sont contiguës.

Par ailleurs, la définition initiale des délimitations géographiques du bien était peu précise et aurait dû suivre le parcellaire cadastral de manière plus rigoureuse. D'autre part, la définition d'une zone tampon spécifique au site n'avait pas été jugée nécessaire car la montagne du Rammelsberg et ses environs immédiats étaient protégés au titre des sites forestiers naturels de Basse-Saxe.

Enfin, la notion de paysage culturel est venue renforcer le besoin d'une protection plus large nécessitant la définition d'une zone tampon adaptée.

#### *Modification*

Le bien :

L'unification des deux sites est proposée, ainsi qu'une délimitation précise adaptée au parcellaire foncier du cadastre. La partie ajoutée au bien correspond à une portion de la route 241, entre la montagne et la ville, et à un quartier d'habitations.

En termes de surface, l'ajout effectué au bien n'est pas précisé, mais, en comparant les cartes, il peut être estimé à environ 3 % de la surface totale du bien. Celle-ci est portée à 363,3 ha.

En termes de valeur et de signification de la partie ajoutée, les repérages des archéologues effectués depuis l'inscription du bien ont montré son intérêt historique. Il s'agit de l'emplacement du village minier médiéval qui a précédé la création de la ville impériale de Goslar.

L'ICOMOS considère fondée et judicieuse l'unification territoriale proposée du bien, ainsi que sa légère extension venant combler l'espace lacunaire entre les mines de Rammelsberg et la ville historique de Goslar. Il n'y a pas de modification de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais un renforcement de son expression par la réunification, l'histoire de la ville et celle des mines étant intimement mêlées. Les découvertes archéologiques dans l'espace ajouté au bien justifieraient à elles seules son extension.

La zone tampon :

Une zone tampon entourant la totalité du bien est proposée, essentiellement en fonction de critères paysagers, d'une surface de 376,1 ha.

Il s'agit d'une part de protéger la vision panoramique de la montagne du Rammelsberg et de la ville historique de Goslar depuis les hauteurs et les pentes environnantes, d'autre part de préserver l'environnement paysager vu depuis la ville historique et le site minier.

À l'ouest du bien, la zone tampon s'étend sur la colline du Steinberg et sur une partie des pentes de la colline du Rabenkopf, protégeant la vue panoramique sur la ville historique et sur l'exploitation minière.

Au sud-ouest, elle comprend la partie de la montagne du Herzberg qui surplombe le site minier et qui fait face au Rammelsberg.

Au sud et à l'est, elle s'étend sur les pourtours forestiers de la montagne du Rammelsberg, jusqu'aux faubourgs de la ville.

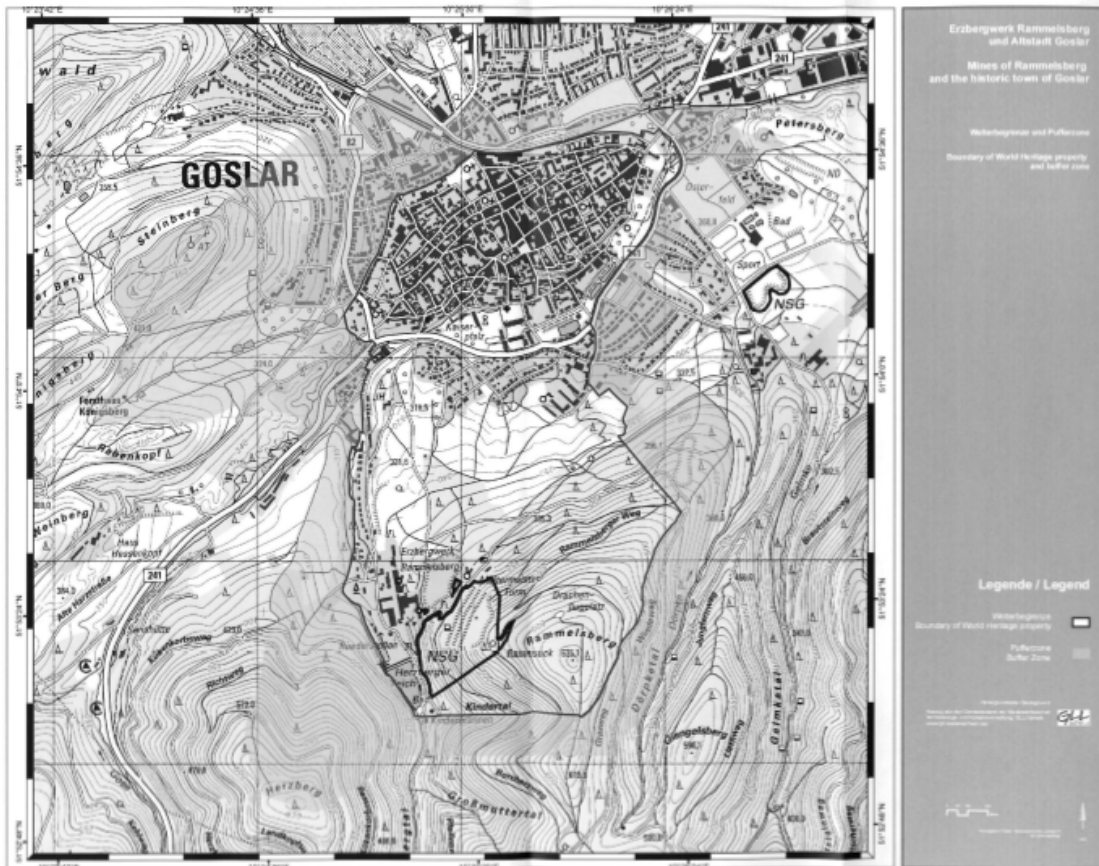
Toutes ces parties de la zone tampon correspondent à des sites majoritairement forestiers ou d'exploitation agricole. Ils sont protégés par les lois régionales sur les espaces naturels forestiers et les espaces ruraux.

Autour de Goslar, la partie nord-est et nord de la zone tampon correspond à une bande plus étroite, en site urbain, sous la protection de la loi de protection des monuments historiques de Basse-Saxe.

L'ICOMOS considère fondée et judicieuse la proposition de création de la zone tampon.

### **3. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS**

L'ICOMOS recommande que la modification mineure des mines de Rammelsberg et ville historique de Goslar, Allemagne, soit *approuvée*.



Plan indiquant les délimitations révisées du bien